

La prochaine réunion du Conseil Communautaire se tiendra le :

**Jeudi 18 avril 2024
à 18h30
Salle des Fêtes
à GOURBIT**

L'ordre du jour sera le suivant :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2024,**
- **Vote de taux 2024 :** TEOM, CFE, TFB, TFNB, TH,
- **Adoption du produit de la taxe GEMAPI 2024,**
- **Participations budgets annexes 2024 :** Transport à la Demande, Régie du Plan d'eau,
- **Affectation de résultats Régie du Plan d'eau,**
- **Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus intercommunaux,**
- **Examen et vote des Budgets Primitifs 2024 :** Transport à la Demande, Atelier Relais TMC, ZAE Prat Long, Régie du Plan d'eau, Communauté de Communes.
- **Mutualisation 2024 :** attribution journées équipe VVM,
- **Contributions 2024 :** Cyclo sportive « L'Ariégeoise », Initiative Ariège, SCOT de la Vallée de l'Ariège, SYMAR Val d'Ariège, PETR de l'Ariège, Syndicat Mixte pour l'accueil des Gens du Voyage, SM Aéroport « Pamiers-Les Pujols », Agence Ariégeoise d'Attractivité, Office de Tourisme des Pyrénées Ariégeoises, Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.
- **Forage des Thermes d'Ornolac-Ussat les Bains :** renouvellement du contrat de maintenance,
- **Base Nautique de Mercus :**
 - Ouverture de postes – saison 2024,
 - Renouvellement contrat d'occupation du domaine public – restaurant « La Maison du Lac »,
- **URBANISME :**
 - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tarascon sur Ariège : approbation 5^{ème} modification simplifiée,
 - SCOT de la Vallée de l'Ariège - Avenant à la Convention de partenariat d'échange de données géographiques numériques,
- **Délégation au Conseil Départemental de l'Ariège de la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier d'entreprises touristiques – dossier « Camping des Grottes » à Alliat,**
- **SENTIERS DE RANDONNEE :** Avenant à la convention cadre 2023-2025 relative à l'entretien des itinéraires inscrits PDIPR de l'Ariège,
- **Création d'une voie de Mobilité Douce sur les communes d'Ussat et d'Ornolac-Ussat les Bains,**
- **Voie de Mobilité Douce :** Acquisitions terrains,
- **Contrat Local de Santé :** logement interne – Bail de Location.